



Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 11 juin 2025

Sont présents :

Madame Émilie Asselin (parent)
Madame Mélissa Battisti (SDG)
Madame Véronique Beaulieu (soutien)
Madame Audrey Bouchard (parent)
Monsieur Mathieu Camirand (parent)

Madame Nancy Dallaire (enseignante)
Monsieur Charles FoKou Mba (parent)
Madame Andréanne Fournier (enseignante)
Madame Guylaine Lechasseur (enseignante)
Madame Ingrid Tremblay (parent)

Étaient absents :

Monsieur Martin Forgues (président)
Madame Amélie Fortier (professionnelle)

Participaient également :

Madame Caroline Asselin
Madame Caroline Blanchet

1. Ouverture et vérification du quorum

Le quorum étant respecté, la réunion débute à 18 h 30.

2. Période de questions du public

Les parents demandent des explications sur l'interdiction du jeu de tague dans la cour d'école. Madame Asselin explique que le jeu devenait dangereux parce que les élèves couraient partout sur la cour (terrain de soccer, terrain de basket, etc.) et que la tague était fait de façon brutale et violente. Les règles seront recadrées avant que le jeu soit de nouveau permis dans la cour.

Madame Asselin est aussi questionnée sur l'interdiction de circuler sur le gazon dans la pente du débarcadère. Elle explique que c'est pour une raison de sécurité et aussi en raison de la stabilité de celui-ci. De plus, pour améliorer le verdissement de la cour, cinq arbres ont été installés dans la pente.

Finalement, les parents demandent des éclaircissements concernant le fonctionnement des récompenses pour les élèves VIP. Le comité encadrement fera une rétroaction à ce sujet pour l'an prochain (une rotation mensuelle pourrait être mise en place).

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

En l'absence de M. Forgues, le vice-président fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé d'ajouter un point pour l'approbation d'une sortie récompense pour des élèves de 5^e année et d'un diner pizza pour une classe de 4^e année.

Il est proposé par madame Mélissa Battisti d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout d'un point.

Adopté à l'unanimité

CE 24-25 / 30



Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 11 juin 2025

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 6 mai 2025

CONSIDÉRANT QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 6 mai 2025 est parvenu aux membres dans les délais prescrits par la loi;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR madame Ingrid Tremblay d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

Adopté à l'unanimité **CE 24-25 / 31**

5. Suivi au procès-verbal du 6 mai 2025

Madame Caroline Asselin apporte les précisions suivantes sur des sujets qui ont été discutés à la dernière rencontre :

- Un courriel de M. Jean-François Gosselin, conseiller municipal, a été reçu. Il confirme que les changements de signalisation pour la rue du Méandre ont été approuvés. Nous devrions recevoir des informations à ce sujet prochainement.
- Concernant le questionnement sur l'intégration des aliments allergènes à l'école (noix et arachides), il est malheureusement impossible de le faire en raison de la politique pour des saines habitudes de vie de la CSS.

6. Approbation des règles de conduite de l'école (LIP 76)

CONSIDÉRANT que les règles de conduites ont été présentées aux membres du conseil d'établissement et qu'elles ont été revues par les enseignant(e)s. Considérant également qu'une directive sera ajoutée au document dans le cas où un élève ne respecte pas la directive concernant les appareils électroniques à l'école.

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'établissement doit approuver les règles de conduite de l'école.

CONSIDÉRANT le document soumis.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR madame Andréanne Fournier d'approuver les règles de conduite de l'école pour 2025-2026.

Approuvé à l'unanimité **CE 24-25 / 32**



Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 11 juin 2025

7. Approbation de la procédure de formation des groupes

Madame Caroline Asselin présente la procédure de formation des groupes qui a été révisée par les enseignant(e)s.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR madame Audrey Bouchard d'approuver la procédure de formation des groupes.

Approuvé à l'unanimité CE 24-25 / 33

8. Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence (LIP 75.1)

Madame Asselin explique que le plan de lutte sera présenté à l'automne prochain, car le gabarit du document sera refait en fonction des demandes du Ministère de l'Éducation.

9. Approbation du calendrier scolaire 2025-2026 (LIP 84)

Madame Caroline Asselin présente le calendrier scolaire 2025-2026 aux membres du conseil d'établissement.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR madame Guylaine Lechasseur d'approuver la date de l'assemblée générale des parents du 10 septembre 2025 ainsi que le calendrier scolaire 2025-2026.

Approuvé à l'unanimité CE 24-25 / 34

10. Approbation des listes de fournitures scolaires (LIP 77.1)

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'établissement doit approuver l'encadrement concernant les coûts engendrés par les parents pour l'année scolaire 2025-2026 selon la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT les documents soumis et les discussions effectuées;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Charles Fokou Mba d'approuver l'encadrement concernant les coûts engendrés par les parents pour l'année scolaire 2025-2026.

Approuvé à l'unanimité CE 24-25 / 35



Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 11 juin 2025

11. Approbation des contributions financières exigées (LIP 75.0.1)

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'établissement doit approuver les contributions financières exigées.

CONSIDÉRANT le document soumis et les discussions effectuées;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR madame Émilie Asselin d'approuver les contributions financières exigées pour 2025-2026.

Approuvé à l'unanimité

CE 24-25 / 36

12. Adoption des règles de fonctionnement du service de garde (LIP 77.2)

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'établissement doit approuver les règles de régie interne du service de garde;

CONSIDÉRANT le document soumis et la suggestion de faire l'ajout du service de traiteur dans le document;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Mathieu Camirand d'approuver les règles de régie interne du service de garde pour l'année 2025-2026.

Adopté à l'unanimité

CE 24-25 / 37

13. Adoption du règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au conseil d'administration

Une consultation est faite auprès des membres du Conseil d'établissement le règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au conseil d'administration.

Les membres n'ont aucun commentaire ou changement à signaler au document. Le suivi sera donc fait auprès des responsables concernés de la CSS.



Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 11 juin 2025

14. Approbation de l'horaire d'entrée progressive au préscolaire (LIP 87)

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'établissement doit approuver les demandes de dérogation à l'horaire.

CONSIDÉRANT le document soumis;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR madame Véronique Beaulieu d'approuver l'horaire d'entrée progressive pour les élèves du préscolaire (4 ans et 5 ans) pour l'année scolaire 2025-2026.

Adopté à l'unanimité **CE 24-25 / 38**

15. Approbation d'une sortie et d'un dîner pizza

CONSIDÉRANT QUE quelques élèves de 5e année vivront une activité privilège en dehors des heures de l'école et qu'une contribution de 3 \$ pourrait être demandée aux parents d'une classe de 4e année pour un dîner pizza.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR madame Ingrid Tremblay d'approuver les deux demandes mentionnées ci-haut.

Adopté à l'unanimité **CE 24-25 / 39**

16. Adoption du rapport annuel du conseil d'établissement (LIP 82)

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'établissement doit préparer et adopter un rapport annuel de ses activités selon l'article 82 de la Loi sur l'instruction publique et en transmettre une copie au Centre de services scolaire.

CONSIDÉRANT le document soumis par le président;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR madame Nancy Dallaire d'approuver le rapport annuel du conseil d'établissement pour 2024-2025.

Adopté à l'unanimité **CE 24-25 / 39**

17. Mot du représentant au comité de parents

Le président est absent de la rencontre.



Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 11 juin 2025

18. Mot de la responsable du service de garde

Madame Mélissa Battisti annonce qu'elle sera de retour dans l'équipe l'an prochain. Elle souhaite une belle continuité et une meilleure collaboration entre les éducatrices et les enseignant(e)s.

19. Mot du personnel école

Madame Nancy Dallaire tient à remercier mesdames Caroline Asselin et Véronique Beaulieu pour les collations qui ont été fournies à chaque jour aux élèves de 4^e et 6^e année pour les examens du Ministère.

Madame Andréanne Fournier mentionne que nous sommes dans les derniers moments de l'année scolaire et que tout se déroule bien.

20. Mot de la direction

Madame Asselin remercie tous les parents du Conseil d'établissement pour leur implication. Elle remercie également son équipe pour le beau travail et le soutien apporté. Elle termine un premier tour de boucle au primaire et souligne que le tout s'est bien déroulé.

21. Mot du président

Le vice-président remercie tous les membres pour cette belle année. Il remercie également la direction pour la bonne collaboration. Il souligne la belle implication de tous dans les réunions.

22. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 41.

Madame Véronique Beaulieu
Secrétaire

Monsieur Mathieu Camirand
Vice-président